



Abus de confiance pour obtention de papier

Par **mamanjsp26**, le **06/06/2009** à **17:40**

Bonjour, rnj'ai été marié avec un tunisien qui a profité de ma faiblesse suite à un divorce difficile et qui m'a dit qu'il était clandestin qu'après notre mariage il ne m'a jamais laissé voir son passeport et la mairie ou nous nous sommes mariés ne me l'a pas signalénil disait a mes enfants qui ne voyait plus leur père qu'il etait comme leur papa rntout aller bien jusqu'à ce qu'il me tape dessus rna l'epoque je n'ai pas voulu porter plainte car il m'a fait des menaces rnpour peur je usis resté avec lui rnaujourd'hui nous sommes séparés il a obtenu son titre de séjour de 10 ans puis encore pôtter plainte pour abus de confiance merci

Par **anais16**, le **06/06/2009** à **19:30**

Bonjour, rnnpour ce qui du droit des étrangers, vous pouvez toujours porter plainte, cela ne jouera pas sur son titre de séjour puisqu'il a déjà un titre de résident.